

Séminaire d'échanges d'expériences était organisé à Villeurbanne avec le partenariat de l'AVUF, la Région Rhône-Alpes, la Communauté Urbaine du Grand Lyon, la Ville de Villeurbanne et le PRES Université de Lyon.



Compte-rendu

Villes périphériques et enseignement supérieur

Roger Fougères, ancien vice-président de la région Rhône-Alpes et concepteur, avec Jean-Paul Domergue du Cabinet Sup'conseil, de ce séminaire, souhaitent à travers cette initiative « faire le point sur le positionnement actuel des villes périphériques en matière d'enseignement supérieur et de recherche en relation avec les politiques d'agglomération », mais également « définir de nouvelles perspectives de développement au regard de la mise en place sur leur territoire d'une démarche de type société de la connaissance. »

Séance d'ouverture

Didier Guillot, adjoint au Maire de Paris en charge de la vie étudiante et vice-président de l'AVUF, ouvre le séminaire en mettant en perspective la thématique de la journée avec le contexte des campus parisiens. La capitale connaît, en effet, de nombreuses opérations d'aménagements en lien avec l'enseignement supérieur : Paris-Dauphine se développant vers les Hauts-de-Seine ; l'Université Paris-Ouest Nanterre vers la Défense et le campus Léonard De Vinci ; Paris Rive-Gauche, véritable pôle émergent depuis 10 ans au cœur de la capitale.

Jean-Paul Bret, Maire de Villeurbanne, fait ensuite part de sa satisfaction d'accueillir un événement de l'AVUF sur le Campus de la Doua, « le plus grand campus scientifique de France, après celui de Paris-Orsay ». À Villeurbanne, c'est une identité universitaire dans la complémentarité qui est revendiquée. Ici, les partenaires du supérieur s'enrichissent mutuellement, les collectivités territoriales ont conscience que les vagues universitaires successives représentent aujourd'hui une réalité humaine et comptent dans le paysage de la ville. « Le campus de Villeurbanne était au départ comme un corps étranger, les étudiants n'étant pas toujours bien acceptés par l'environnement ouvrier à proximité du campus ». Plus de 50 ans après, les

choses ont bien changé et l'on souhaite véritablement « urbaniser le campus et universitariser la ville car la richesse universitaire doit venir féconder les synergies entre une ville et son campus ».

Jean-François Arue, vice-président « universités et recherche » du Grand Lyon, avoue que « les campus dépassent bien souvent les limites cadastrales ». Il s'interroge également sur la notion de « ville universitaire » : on imagine une ville avec un objet universitaire homogène et identifiable. Il faut sans doute parler de métropole universitaire ce qui évitera sûrement des questions locales de territorialité. Une université est diffuse dans l'urbain, c'est un ensemble de services, de logements, de transports...quelque chose de plus complexe que ce que l'on se figure habituellement, lorsque l'on parle d'université ! Le Schéma de Développement Universitaire à Lyon (SDU) est d'ailleurs « un savant cocktail de politiques sectorielles avec un appui socio-économique. Aucune ville seule ne peut développer à minima les équipements universitaires ». ■



Jean-Paul Bret, Didier Guillot et Jean-François Arrue.



Bernard Pouyet

Exposé introductif

Enjeux et spécificités des relations entre les universités et les villes périphériques

Bernard Pouyet, ancien Président de l'Université-Pierre-Mendès France, à Grenoble, se demande si il faut considérer les villes périphériques ou simplement les périphéries ? Les villes nouvelles, originellement périphériques, se sont souvent construites autour des universités, comme c'est le cas en Ile-de-France, avec Evry, Cergy-Pontoise ou encore Marne-la-Vallée. « Les enjeux résident sûrement dans les territoires périphériques plutôt que dans ces villes en elles-mêmes ».

La réflexion à engager s'inscrit dans tous les acquis des études, des pratiques, des actions concernant la relation villes et territoires. Bernard Pouyet cite d'ailleurs Michel Lussault, Président du PRES Université de Lyon : « *Il n'y a pas de plus grand enjeu pour l'enseignement supérieur que son rapport au territoire et sa territorialité* ». Il précise également que « *parler de villes périphériques n'est pas évocateur, c'est placer la ville par rapport à une centralité mais cela ne caractérise pas la ville* ». Quelle est alors la valeur ajoutée à considérer l'université sous l'angle des territoires périphériques ?

Le maire actuel de Nanterre avoue, par exemple, que « *l'université ouverte en 1964 a été conçue pour être à part de la ville dans sa forme urbaine, elle tourne le dos à la ville, les voies ferroviaires et routières ont encore fermé l'université* ». L'université présente sur St-Martin-d'Hères a une configuration similaire : toutes les voies du campus, en dehors des entrées, finissent en impasse. « *Il a fallu attendre les années 1990 et le Plan Université 2000 pour une redistribution urbaine et territoriale des campus français* ».

La difficulté majeure est la prise en compte de l'identité des villes périphériques : une université se réclame souvent de la ville-centre, même si un domaine universitaire a souvent le nom de la commune périphérique support. Depuis 2000, l'attractivité par la compétitivité est omniprésente, il y a donc une nécessité de s'affirmer d'autant plus en rapport avec une ville-centre.

Les politiques publiques de transports en commun vont marquer la situation d'une ville-périphérique par rapport à la ville-centre. Les transports collectifs recouvrent « *la question pratique de l'accès à l'université, notamment pour les usagers* ». Il y a par exemple une symbolique du tramway pour les campus : c'est un élément de liaison matérialisé, inscrit dans une politique d'agglomération, qui a des conséquences sur l'évolution des communes supports ou qui accueillent l'université. Il y a aussi des intérêts conjoints sur la thématique du logement. Pour les périphéries, c'est un facteur de mixité sociale via, par exemple, de nouveaux modes de logements : colocations solidaires de l'Afev, logement-inter-générationnels, etc.

Les aspects économiques sont à prendre en compte. Il faut « *considérer l'Université comme agent économique et agent du développement économique local* ». Des commerces ont été implantés sur le campus de St-Martin-d'Hères et ont été vécus comme une concurrence locale déloyale par la ville face au marché étudiant. De même, à Talence, la présentation de Talence Innovation met en avant le contexte universitaire local comme une force.

D'autres champs de l'enseignement supérieur doivent être appréhendés : l'orientation, l'entrée dans la vie active, les aides sociales, le sport universitaire, etc. Concernant l'insertion professionnelle, les villes n'auraient-elles pas à jouer un rôle plus important dans la répartition des compétences entre collectivités ? De même, en matière de vie étudiante ou de gouvernance de l'enseignement supérieur,

c'est peut-être aux collectivités d'interpeller les acteurs universitaires !

En définitive, les villes périphériques ont « *une place importante à prendre dans la structuration universitaire* », la mise en place de missions ou d'instances spécialisées sur l'enseignement supérieur, d'actions à destination des étudiants... sans se retourner systématiquement vers la ville-centre. ■

Info +
www.avuf.fr

Échanges avec la salle

■ Brigitte Regaldie (Ville de Lyon) a le sentiment d'avoir assisté à la description d'un « *tableau impressionniste* ». Elle identifie que les champs de compétences mobilisés au fil du temps et de la décentralisation « *ont permis aux territoires de s'affirmer comme des acteurs publics* ». Roger Fougères partage ce sentiment lorsqu'il voit « *les oppositions marquées entre les élus locaux, le système universitaire et les appétences existant de nos jours* ». Pour lui, la question fondamentale est la question de la stratégie entre tous les acteurs et l'application du principe de subsidiarité.

■ Bernard Pouyet fait référence à une « *histoire manquée des villes périphériques pour l'enseignement supérieur* » et se demande comment faire en sorte de saisir les questions d'enseignement supérieur et traiter la question communautaire de la vie étudiante. François Rio, Délégué Général de l'AVUF, fait observer que « *du chemin a été parcouru, notamment avec l'Opération Campus et un intérêt nouveau des villes périphériques qui se retrouvent malgré elles en situation pro-active* ».

Enquête

Typologie des **villes périphériques**

Une enquête préalable au séminaire AVUF de Villeurbanne a été réalisée par le PRES Université de Lyon. Fanny VIOT (chargée de mission « Grands Projets ») et Daphné COSTE (chargée de projet « Vie des Campus ») ont d'abord recensé les villes périphériques avec une présence d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour établir une typologie et un état des lieux. Cela a également permis de produire un rapide inventaire des actions menées par les collectivités territoriales.

Les villes choisies pour cette enquête sont des villes appartenant à une agglomération urbaine, sans être la ville-centre. Parmi elles, on peut citer : Ville-neuve-d'Ascq (Lille), Mont-Saint-Aignan (Rouen), Bruz (Rennes), Talence (Bordeaux), Blagnac (Toulouse), Saint-Martin-d'Hères (Grenoble) ou Villeurbanne (Lyon). Au total, 37 villes périphériques ont été identifiées : elles comprennent de 800 à 35000 étudiants et agrègent près de 15% de population étudiante hors Ile-de-

France.

Une typologie de ces villes périphériques a été établie :

- 15 villes à faible présence étudiante (800 à 2000).
- 14 villes à présence étudiante importante (2001 à 10000).
- 8 villes à très forte présence étudiante (plus de 10000).

Toutes ces villes et leurs collectivités entre-

Quelles Villes ?

- Villes appartenant à une agglomération urbaine sans être la ville centre

Quels indices de la présence ESR?

- Population étudiante résidente : absentes données
- Lieu d'implantation : Ministère de la Recherche

Cette enquête est téléchargeable sur www.avuf.fr

tiennent des liens avec l'enseignement supérieur de leur territoire. Elles siègent dans les instances de gouvernance des établissements, participent à des coopérations informelles ou formalisées et interviennent au coeur de politiques contractuelles. Leurs grands domaines d'intervention sont : la vie étudiante, la solidarité, la culture, le développement économique et l'aménagement du territoire.

Une quinzaine de villes périphériques accueillent un campus sur leur territoire. Les collectivités s'impliquent dans l'aménagement et l'urbanisme en faveur de l'enseignement supérieur, les campus apparaissant ainsi comme catalyseurs de liens. Les sites universitaires sont devenus des vecteurs de développement territorial et réintègrent petit à petit le milieu urbain. Des projets et moyens inédits sont mobilisés, notamment dans le cadre de l'Opération Campus.

Au sein des problématiques et des politiques sectorielles, le logement étudiant est bien identifiée par les villes périphériques de plus de 10000 étudiants. Par exemple, des dispositifs d'aide à la recherche de logement étudiant ont vu le jour et un nombre important de collectivités entretiennent des relations étroites avec les CROUS. Les villes s'impliquent parfois directement dans des projets immobiliers de logement étudiant, point de convergence entre les préoccupations sociales des étudiants et l'attractivité des territoires. ■



Séminaire de Villeurbanne, le 3 juillet 2012.

INFO +
www.avuf.fr



Table ronde d'échanges d'expériences à Villeurbanne le 3 juillet 2012.

Table-ronde n°1

Cette table ronde était présidée par Jean-François Arrue et animée par Jean-Paul Domergue et Roger Fougères sur quatre thèmes : développement urbain ; développement économique, social et culturel ; politique, stratégie, gouvernance ; vie étudiante.

À VILLEURBANNE

Chafia Trifa, élue et adjointe au rayonnement universitaire, à la jeunesse et à la vie étudiante, a exposé le contexte général du campus de la Doua à Villeurbanne (25 000 étudiants sur son territoire, soit un quart des effectifs du Grand Lyon). Les collectivités mènent « un travail de veille à l'échelle des communes pour permettre au mieux le développement des campus ». Le Grand Lyon a ainsi co-construit le « Schéma de Développement Universitaire avec la ville de Villeurbanne, en amont du Plan Campus, ce qui a permis de remettre un dossier de qualité à l'Etat ». On y a habilement mêlé les questions d'attractivité internationale, du lien économie-territoire et de l'accueil des étudiants. Un soin particulier a été accordé au logement étudiant pour « éviter un effet ghetto » : l'installation en diffus a été favorisée par du logement social avec le CROUS et des logements privés. Le projet de Villeurbanne se veut transversal : urbaniser le campus et universitariser la ville en « rendant l'accès au campus aux habitants de Villeurbanne ». La compétence enseignement supérieur s'est donc faite « par l'aménagement urbain et le développement économique ».

À TALENCE

Philippe Goyer, conseiller municipal de Talence en charge des relations avec les universités, a ensuite planté le décor du campus bordelais « *dispatché sur trois communes et originellement externalisé, extériorisé, pour repousser les étudiants du centre de Bordeaux après les événements de 1968* ». Après la mise en service du tramway bordelais desservant le campus en 2004, Talence a réfléchi à un centre-ville « *plus culturel et moins commercial* ». Les universités bordelaises ont décidé ensuite « *de restructurer leurs offres de recherche et subséquemment leur offre de formation* ». Cela a donné la naissance du PRES de l'Université de Bordeaux avec le concours de l'ensemble des collectivités territoriales. Pour la ville, un étudiant talençais « *est un étudiant inscrit dans une formation à Talence ou résidant à Talence mais étudiant ailleurs* ». La démarche de Talence est prospective, mettant au-dessus de tout intérêt, celui des formations et des étudiants. Un « *Conseil des étudiants de Talence* » se réunit tous les trois mois et travaille en commissions. La collectivité prête une attention particulière aux questions de culture, santé et de logement des étudiants (ateliers sociaux de cuisine, accueil des étudiants en logement familial partagé, futur réseau de soins pour les étudiants, etc).

À LILLE

Faustin AISSI, conseiller délégué à la recherche et aux universités à Lille Métropole, nous a parlé du cas du campus de

Villeneuve-d'Ascq. Sur ce territoire, on a envisagé dès 1956 d'implanter les universités lilloises pour les externaliser de la ville-centre, mais c'est en 1965 que les premières facultés viennent s'y installer. Depuis 1970, « *les politiques d'enseignement supérieur au sein de la métropole lilloise ont toujours impacté le développement urbain et structuré les territoires* ». Il y a encore une décennie, les acteurs de chaque entité (universités, villes et leur intercommunalité) travaillaient de leur côté. Ces différentes entités n'ont jamais autant échangé entre elles ces dernières années sur des projets souvent complémentaires, de temps en temps communs et définis ensemble. Le constat est simple : chaque partie gagne dans ce nouveau partenariat qui favorise un mieux-vivre ensemble et une meilleure compréhension entre les étudiants et les citoyens de la ville, avec un développement économique au rendez-vous.

REGARD ÉTUDIANT

Aloïs Dubois, vice-président de l'AFNEUS (fédération des étudiants en sciences), a enfin donné le point de vue des étudiants. Pour lui, il y a « *quatre volets d'analyse sur la question ville périphérique et étudiants : les transports, le logement étudiant, la vie des campus et la gouvernance* ». Il semble qu'on ignore souvent le ressenti des étudiants, leur place dans l'enseignement supérieur, « *alors qu'ils sont les premiers acteurs de l'université et les moins bien représentés dans la gouvernance* ».

INFO +
www.avuf.fr



Table-ronde : prospective, stratégie, cadres, modes d'action, méthodes et outils.

Table-ronde n°2

Cette table-ronde rassemblait des représentants de Villeneuve-d'Ascq, Villeurbanne, Paris et du Groupe Alcimed. Elle était animée par Jean-Paul Domergue, Roger Fougères et Brigitte Regaldie sur le thème : prospective, stratégie, cadres, modes d'action, méthodes et outils.

À TALENCE

Philippe Goyer détaille l'action de Talence en faveur de la santé des étudiants. L'enjeu est ici de répondre à leurs demandes spécifiques de façon adaptée via les professionnels de santé (alimentation, vaccinations, addictions). Les étudiants ont « besoin de dialogue, dans des tranches horaires qui ne sont pas habituelles ». L'action en matière de développement économique demande « aux acteurs économiques de parfaire leur culture d'organisation dans l'échange, aux institutions et laboratoires de travailler avec des acteurs parfois inhabituels ». Ce chantier « est nécessaire et on ne peut pas faire l'économie de ces réflexions ».

DANS LA METROPOLE LILLOISE

Pour Faustin Aissi (Lille Métropole) « tout ce qui a trait à la vie étudiante et l'enseignement supérieur doit avoir un lien avec le territoire des communes ». Pour ce qui concerne l'innovation, « c'est au pôle métropolitain d'agir ». Didier Guillot (Ville de Paris) donne un contre-exemple pour mettre en pers-

pective les interventions précédentes, avec le cas de Villetaneuse (Université Paris 13). « Lorsque la commune est rentrée dans son agglomération (Plaine Commune), l'engagement de la ville pour l'enseignement supérieur a pris une autre dimension ». Pour lui, le bon échelon d'action pour l'université est aussi métropolitain, couplé à une démarche volontaire des communes. Le prochain grand débat national est la contractualisation : « l'idée d'un Contrat de Projet Etat-Métropole (CPEM) semblerait cohérente ».

CÔTÉ CPU

La CPU, selon Hubert Briand, est en pleine prospective et voit bien que « les écosystèmes territoriaux et universitaires sont en pleine mutation alors qu'ils vivaient, jusque-là, isolés l'un de l'autre ». Le dernier colloque annuel de la CPU à Marseille a été le théâtre de « nombreux débats autour des collectivités territoriales » touche au fait territorial et au monde de l'entreprise (transfert de technologies de la recherche universitaire).

À LYON

Brigitte Regaldie du Service Université-Recherche de la Mairie de Lyon, a retenu quant à elle une expression adéquate au sujet : « la ville n'est plus un lieu qu'on peut dessiner, c'est une condition que l'on peut décrire ». Le développement de l'enseignement supérieur s'apparente à « créer de la ville à partir d'une fonction urbaine, avec une volonté d'esquisser un cadre d'action publique ». L'approche méthodologique doit être « précieuse et solide pour pouvoir dégager quelques outils ».

CONSEIL DE PRO

Marie Fauchadour et Vincent Paccard (ALCIMED) ont ensuite présenté les résultats d'une étude où l'on voit clairement que les villes périphériques intégrées dans leur agglomération ont « une grande hétérogénéité et recherchent une optimisation des relations entre l'enseignement supérieur et les entreprises locales ». Au regard de ces caractéristiques, « la notion de diagnostic territorial est fondamentale ». Les élus peuvent agir sur trois dimensions principales : « valoriser la présence des étudiants, aider les entreprises à bénéficier des travaux des campus et contribuer au renforcement de l'attractivité du territoire bénéficiant à l'ensemble des acteurs territoriaux ». L'enjeu pour les villes périphériques est de « valoriser leur pro-activité en matière de développement économique et de dynamiser le tissu culturel du territoire ». ■

Info +
www.avuf.fr

Les impacts générés par les campus sont non seulement économiques mais aussi en lien avec le dynamisme général du territoire. »

Vincent PACCARD
ALCIMED

Clôture

Reflexions et actions



Table-ronde : prospective, stratégie, cadres, modes d'action, méthodes et outils.

Jean-Michel Jolion délégué général du PRES de Lyon a conclu ce séminaire en s'interrogeant sur les réflexions et actions à conduire ensemble.

« Nous serons tous d'accord pour dire que les villes ont clairement changé leur appréhension du fait universitaire, passant du corps étranger cité par Jean-Paul Bret, Maire de Villeurbanne, en introduction de ce séminaire, à un organe, souvent vital pour la vie et le développement de la Cité. On peut même dire la réciproque est vraie. De moins en moins d'universitaires se revendiquent de leur appartenance à tel établissement SISE, telle l'« Ecole Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines SISE à Lyon » (ce qui a longtemps été son intitulé officiel). Les deux mondes se rencontrent, se parlent, travaillent ensemble.

Jean-François Arrue disait pour sa part que l'on pouvait s'interroger sur la notion même de ville universitaire. En prolongeant, nous pouvons même nous demander si il peut / doit y avoir une politique de la ville en matière universitaire ? Oui, bien sûr. Cela peut paraître évident mais il faut le rappeler.

Excusez le scientifique que je suis de recycler ses paradigmes de recherche mais il est évident que cette politique universitaire en interaction avec les territoires n'est pas « une », mais multi-échelle (selon les collectivités) et multi-fonctionnelle (selon les champs d'intervention). A ce titre, ce séminaire aura permis de parler de politique d'aménagement, de vie étudiante et notamment de logement, de culture, de gestion des équipements sportifs, de formation en lien avec le territoire, de développement économique et de recherche. Il est curieux cependant que la dimension « science et société » ait très peu été mentionnée (si ce n'est par Villeurbanne). Et pourtant n'est-ce pas aussi le rôle des villes que d'investir, avec le monde universitaire, cette dimension de l'interaction entre la science et la société ?

Notre système d'action publique territoriale est multi-échelle. D'autres avanceraient peut-être le terme d'« empilement » mais si l'empilement est stérile et parfois fragile, le système multi-échelle peut traduire une organisation particulière où chaque échelle joue un rôle individuellement et dans sa relation avec les autres niveaux. Notre système ne doit donc pas être vu comme une contrainte mais comme une richesse. Une richesse d'acteurs qui doivent travailler ensemble. On l'a bien vu aujourd'hui, les villes (périphériques ou non) ont toutes leur place dans ce réseau d'acteurs.

On nous annonce déjà que le changement politique au plus haut niveau de l'Etat offrira peut-être une nouvelle étape de décentralisation au sein de laquelle l'enseignement supérieur et la recherche devront se positionner. La question du transfert de compétences sera peut être posée. Ce sera donc une opportunité historique pour les villes.

Face à ces enjeux, notre erreur serait de tenter de trouver une adéquation parfaite entre ce système territorial multi-échelle et la multi-fonctionnalité de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous devons réussir à dépasser la logique du « à chacun son rôle », i.e., le logement étudiant prérogative des villes et le développement économique sur des établissements publics de coopération intercommunale, par exemple. Faut-il pour cela initier dès maintenant des conférences locales de l'enseignement supérieur et de la recherche ? A minima, il est important que les territoires et donc les villes participent activement aux futures assises de l'enseignement supérieur et de la recherche proposées par la Ministre en charge de cette thématique. Ces assises seront largement ouverte au-delà de la communauté universitaire, les élus locaux y ont donc toute leur place.

Pour conclure en revenant à un paradigme de recherche, l'interaction université / territoire est un système complexe. Cette complexité est une richesse et une source de richesses. Plutôt que de la dénaturer en cherchant à la simplifier, nous devons l'appréhender collectivement, la comprendre, la modéliser. Pour cela, peut être devons-nous d'abord développer notre intelligence collective de cette complexité.

J'espère (je suis sûr) que ce séminaire y aura contribué. Et pour finir, un grand merci à Daphnée Coste, Christophe Parnet et Fanny Viot pour leur travail préparatoire à ce séminaire.» ■

INFO +
www.avuf.fr